

A savoir sur Beaussault

Présentation de « la Fontaine de Jouvence ».

Tout récemment installée à Beaussault, Coralie BONINO nous a volontiers présentée son activité professionnelle. Après 15 ans passés dans la bijouterie LEPAGE basé à Rouen, à dessiner des bijoux, j'ai décidé en juin 2021 de me lancer dans une reconversion professionnelle, je suis donc partie en formation du mois de septembre au mois de novembre à Pont-Audemer afin de me perfectionner dans la rénovation et décoration de meuble.

Mon nouveau métier me permet de faire de la remise en état, du nettoyage, du dessin et de la peinture sur différents types de meubles, tels que des bureaux, des secrétaires, des chevets, des commodes ou encore des chiffonniers. La remise en état d'un meuble c'est 50% du temps un gros travail de nettoyage. Il y a une grande possibilité de choix pour la rénovation d'un meuble, cela peut être un simple nettoyage comme une customisation complète sur lequel on peut ajouter des dessins ou écritures.

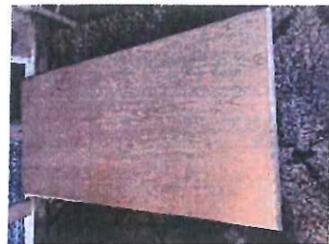
J'ai décidé de nommer ma société « La Fontaine de Jouvence » dans un premier temps grâce à mon lieu de travail et d'habitation qui se nomme « la Fontaine du Puit » et surtout car la fontaine de Jouvence dans la mythologie se définit comme « une source censée restaurer la jeunesse de quiconque boit ou se baigne dans ses eaux », je trouvais que cela était un bon clin d'œil et un joli jeu de mots à mon métier.

Je serais officiellement Auto-entrepreneuse d'ici un mois, un mois et demi.

Vous pouvez avoir un aperçu de mon travail sur ma page Facebook la Fontaine de Jouvence ou sur Instagram lafontainedejouvence76. Je suis également joignable par mail à l'adresse boninocoralie@gmail.com et par téléphone au 06-84-02-49-85.

N'hésitez pas à en parler autour de vous si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage ou famille qui a besoin d'une remise en état pour

un meuble, Coralie Bonino est la personne qu'il vous faut.



Avant / Après



Informations pratiques

. **Horaires d'ouverture de la mairie** : lundi 16h-17h30, vendredi (hors vacances) 17h30-19h.

. **Marché de Forges-Les-Eaux** : nouveau service. Un car part de Beaussault / Mairie-Ecole pour rejoindre le marché de Forges-Les-Eaux chaque jeudi aux horaires suivants, départ de Beaussault 9h12 arrivée à Forges 9h35 et retour départ de Forges place Brévière 12h00 retour à Beaussault 12h27. N'hésitez pas !



Jeudi		Jeudi	
Période de fonctionnement	TA	Période de fonctionnement	TA
GAILLEFONTAINE / Place de la Mairie	08:35	FORGES-LES-EAUX / Place Brévière - M.F.R.	12:00
LE THIL-RIERPRE / Le Bourg	9:00	GAILLEFONTAINE / Place de la Mairie	12:10
COMPAINVILLE / Mairie Ecole	9:05	LE THIL-RIERPRE / Le Bourg	12:15
BEAUSSAULT / Mairie Ecole	9:12	COMPAINVILLE / Mairie Ecole	12:20
MESNIL-MAUGER / Mairie Ecole	9:20	BEAUSSAULT / Mairie Ecole	12:27
BEAUBEC-LA-ROSIÈRE / Le Bourg	9:26	MESNIL-MAUGER / Mairie Ecole	12:35
SEROUVEUX / Gare	9:30	BEAUBEC-LA-ROSIÈRE / Le Bourg	12:41
FORGES-LES-EAUX / Place Brévière - M.F.R.	9:35	SEROUVEUX / Gare	12:44

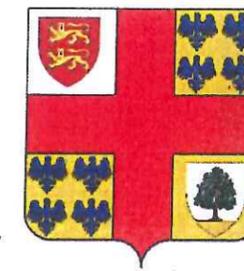
. **Site internet** : mairiedebeaussault.com

. **Page Facebook** : [Mairie de Beaussault](https://www.facebook.com/Mairie.de.Beaussault)

Bulletin d'information du Conseil municipal distribué deux fois par an : juin-juillet et décembre-janvier.

Imprimé par nos soins.

Les échos beaussaultois



N°17

Juin/Juillet 2022

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal est ravi de vous annoncer l'ouverture de notre salle des fêtes avec restauration scolaire.

Il aura fallu 7 années de rebondissements et d'obstination pour finaliser ce projet.

Avec chance, un agent d'ENEDIS a fourni une armoire électrique de 400 kva au SDE76 pour le renforcement de réseau, le SDE ne pouvait fournir cette armoire avant 6 à 9 mois. La pose du câble de Téléphone fixe nécessaire à la réception sécurité de la salle fût réalisée par un conseiller et un salarié d'Inéo résidents sur la commune. France Télécom, en procédure juridique avec son sous-traitant SCOPELEC ne pouvait fournir de délai de raccordement. Grâce au concours de ces personnes, nous avons reçu un avis favorable de la commission de sécurité du SDIS. Je remercie le conseil municipal, les agents qui ont organisé l'inauguration de la salle le 18 juin 2022 dans une ambiance chaleureuse.

Pour le financement de 1 071 000€ de la salle réalisée en 2019, nous avons 133 000€ de DETR, 87 500€ de subvention du département, 48 500€ du fonds de concours de la CC4R, 12 500€ pour le mobilier de cuisine dans le cadre du Programme Alimentaire Territoriale, 60% de participation du SDE pour les 19 candélabres solaires et nous avons souscrit un prêt de 804 000€ à 1% sur 25 ans à la caisse d'épargne. En réponse à certains détracteurs, ce plan de financement n'a jamais reposé sur l'étude d'un parc EOLIEN de BEAUSSAULT et Nesle-Hodeng.

Quand la pelouse de la salle des fêtes sera aménagée correctement, nous positionnerons l'aire de jeux, les bancs et les deux terrains de pétanque.

Bonnes vacances à tous.

Laurent FOURNIER.

Quelques photos de l'inauguration de la salle des Fêtes.



Projet Eolien

En 2017 la société ENERGYTEAM propose l'extension du Parc EOLIEN de Conteville sur les communes de BEAUSSAULT et FLAMETS FRETILS. Après 4 années d'enquêtes et d'étude, l'extension initiale de 6 éoliennes est réduite à 2 éoliennes plus puissantes sur les deux communes.

La consultation pour l'implantation de ces deux éoliennes devrait être visible en mairie à la fin de l'année.

En 2020, je suis à nouveau sollicité par deux sociétés. La société ELEMENT, qui s'est manifesté la première, a identifié une zone sur NESLE-HODENG et BEAUSSAULT pouvant éventuellement recevoir 8 EOLIENNES. Ayant des parcelles dans la zone concernée, je ne me prononce pas et laisse au conseil municipal le choix de poursuivre ou de renoncer à cette étude.

Le conseil municipal réclame un délai de réflexion et en janvier 2021, il valide le lancement de l'étude (délibération n°2), ceci afin de répondre au besoin croissant en énergie verte et pour se substituer à la dépendance des énergies fossiles. C'est d'autant plus d'actualité aujourd'hui.

Il a été constitué un comité de pilotage formé d'élus et de quelques habitants afin d'évaluer les avantages et les inconvénients, d'échanger et que la société ELEMENT réponde à nos interrogations.

Récemment, nous avons reçu un courrier en mairie de l'association BBBEP qui stipule que le conseil municipal a accepté le projet d'implantation. Comme vous pouvez le vérifier dans tous les comptes rendus du conseil municipal, celui-ci ne s'est pas encore prononcé et il n'a pas les informations, ni la compétence à fournir les noms des propriétaires et des exploitants retenus. Le COPIL s'est réuni qu'une seule fois et le projet est encore au stade d'étude.

Il reviendra à la société ELEMENT de proposer le nombre d'éoliennes et leurs emplacements après résultat des études, si ce parc devait voir le jour.

J'espère avoir répondu le plus clairement et avec transparence.

Bien cordialement

Laurent FOURNIER

En direct du Conseil municipal

. Le revêtement de l'impasse du bois Hulin a été refait.



. Des Travaux ont été entrepris au chemin des Parquets pour améliorer la circulation.

Information des commissions communales

. **CCAS** : le choix des colis du 14 juillet c'est porté sur l'épicerie de la Halle de Gaillefontaine.

. **Commission Communication** : les membres de la commission vont étudier l'impression de plaquette avec la signification de chaque chemin.

A propos des syndicats inter-communaux

. **SIVOS Haute-Béthune** :

Le SIVOS est désormais présidé par Pascal LEFEBVRE. 1er vice-président Bruno RENIER et 2eme vice-président Guillaume MAINE

Le coin des associations

L'évènement Pierres en Lumière a eu lieu le 21 mai 2022 avec un concert de Jazz qui a été assuré par le groupe Fresh Jazz.

Nous remercions le groupe pour ce très joli concert qui à fort été apprécié.



Du nouveau concernant l'association **LE TRAIT D'UNION** suite à la démission du président, un appel est lancé : si vous souhaitez faire partie de l'association ou devenir membre du bureau ou même président, n'hésitez pas et rapprochez-vous de la mairie.

Etat-civil

Cette rubrique mentionne les naissances, mariages et décès survenus dans la commune depuis le précédent numéro du bulletin. Un accord de publication sera cependant sollicité auprès des familles concernées. Sans cet accord l'information ne sera pas diffusée.

Naissances : Lucie GROUT et Andrea DEHODENT

Décès : Jérôme GUIGNANT

Dates à retenir

. **18 septembre** : fête de Beaussault (foire à tout...)

. **11 novembre** : commémoration de l'armistice de 1918

. **18 décembre** : poule aux dominos